





TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

COURRIER D'INFORMATION AUX RIVERAINS RUE DE MONTRY

Madame, Monsieur,

Val d'Europe Agglomération (VEA) a confié la réalisation des travaux de requalification des réseaux d'assainissement et d'eau potable de votre commune au groupement d'entreprise SETA et TPIDF.

Les sondages réalisés lors de la période de préparation qui s'est achevée le 10 novembre, ont confirmé une augmentation des difficultés attendues pour l'exécution des travaux. En effet, le positionnement réel des différents réseaux concessionnaires de la rue de Montry diffère de celui des études préliminaires et des plans fournis lors de la période de préparation, ce qui nécessite donc un recalage du projet et impose des cadences de pose fortement réduites.

De plus, bien que les commandes des tuyaux des nouvelles canalisations aient été anticipées, le contexte actuel de crise en approvisionnement n'a permis la livraison des éléments nécessaires au démarrage des travaux qu'au début de la semaine du 7 novembre, décalant de fait les premiers travaux de pose.

Ceux-ci n'ont ainsi pu débuter que le 14/11/2022.

Au regard des éléments de préparation, des vérifications sur site et des difficultés complémentaires, la pose des trois réseaux en tranchée commune s'avère ainsi plus complexe qu'envisagée initialement, notamment sur l'emprise la moins large de la rue de Montry (située entre la rue de Paris et la rue de Rohan).

La réouverture de ce tronçon de la rue de Montry qui était envisagée le 18 novembre, ne pourra s'effectuer avant le 23 décembre 2022.

L'entreprise s'engage à optimiser son planning et les cadences de pose pour tenter de réduire au mieux ce délai et libérer cette emprise au plus tôt.

Enfin, au vu du démarrage concomitant des travaux de l'EPA FRANCE sur la RD934, un travail de concertation a été engagé avec leurs services afin de limiter les contraintes et nuances induites par ces deux opérations.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser de la gêne supplémentaire occasionnée.

Les services de l'agglomération restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.







